



Processus de garantie HP Supplies

Durées de garantie:

Toner	À vie
Cartouches d'encre	Garantie jusqu'à la date d'expiration
Papier	Aucune garantie
Unité de fusion	90 jours à compter de la date de facturation
Maintenance Kits	90 jours à compter de la date de facturation
Transfer Kits	90 jours à compter de la date de facturation

Critères de retour:

1. Les produits ont été achetés chez **ALSO Suisse SA**.
2. La **date d'expiration de la garantie** des cartouches d'encre est située dans le futur.
3. Une **copie** de la **facture** ou du **bon de livraison** d'ALSO Suisse SA est jointe.
4. Il existe une **description** exacte **du défaut** (si possible rapport d'état de l'imprimante).
→ Une impression à titre d'exemple est exigée pour le motif de défaut «Lubrification».
→ Les produits sont pesés. Une quantité résiduelle insuffisante n'est pas acceptée.
5. Seuls des avoirs sont encore établis (pas d'échange).

Non couverts par la garantie:

- Toner / cartouches d'encre vides
- Produits HP non originaux
- Cartouches d'encre expirées (garantie de la date d'expiration uniquement pour les cartouches d'encre)
- Produits non utilisés
- Dommages de transport